



**DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt, le dix février à dix-huit heures, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM. Michel BARBÉ, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alain BOUCHECAREILH, Jacques CASSIAU-HAURIE, André CASSOU, Louis COSTEDOAT, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard DUCOS, Philippe GARCIA, Nadia GRAMMONTIN, Emmanuel HANON, Michel LABOURDETTE, Patrice LAURENT, Michel LAURIO, Francis LAYUS, Christian LÉCHIT, Jean-Luc MARTIN, Maïthé MIRASSOU, Henri POUSTIS, Didier REY.

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES : Mmes Aline LANGLÈS, Céline LEMBEZAT et MM. Michel CAMDESSUS, Yves SALANAVE-PÉHÉ.

**OBJET : APPEL D'OFFRES OUVERT – FOURNITURE DE PNEUMATIQUES EQUIPANT
LES VEHICULES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ ET
EXECUTION DE PRESTATIONS ASSOCIEES - COMMISSION D'APPEL
D'OFFRES DU 10 FEVRIER 2020 – AUTORISATION DONNEE AU
PRESIDENT DE SIGNER LE MARCHÉ**

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique a été lancée le 20 décembre 2019 pour une remise des offres le 22 janvier 2020.

L'accord-cadre avec minimum et maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique.

Pour le lot n° 1 - pneus agricoles / poids lourds / motocultures / travaux publics

Période	Minimum HT	Maximum HT
1	120 000,00 €	170 000,00 €
Total	120 000,00 €	170 000,00 €

Pour le lot n° 2 - pneus véhicules légers / véhicules utilitaires

Période	Minimum HT	Maximum HT
1	30 000,00 €	50 000,00 €
Total	30 000,00 €	50 000,00 €

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Pour les lots n° 1 et 2 :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations : Décomposé comme suit : 50 % sur les prix des fournitures pneumatiques et accessoires ; 20 % sur les tarifs appliqués aux prestations associées ; 10 % sur la (ou les) remise(s) minimale(s) consentie(s) sur les articles hors BPU (à compléter par le candidat dans l'acte d'engagement).	80 %
2-Valeur technique : Note sur 20, avant affectation du coefficient de pondération, décomposée comme suit : Qualité des produits proposés appréciée au regard des fiches techniques des fournitures conformes au CCTP Délai de livraison et d'exécution des prestations associées.	20 % 12 points 8 points

Il a été remis 4 plis dans les délais.

Au vu de l'analyse des offres, la commission d'appel d'offres réunie le 10 février 2020 à 17h00 a décidé d'attribuer les accords-cadres aux entreprises suivantes :

- Lot 1 : entreprise **SOG Pneus - gpe Garrigues (64230 Lescar)** dont l'offre est économiquement la plus avantageuse pour un montant estimatif annuel de **90 506,42 € HT** (Prix des fournitures et prestations associées).
- Lot 2 : entreprise **PEDARRE (64300 Castétis)** dont l'offre est économiquement la plus avantageuse pour un montant estimatif annuel de **12 504,63 € HT** (prix des fournitures et prestations associées).

Eu égard aux développements précédents, le Bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** son Président à signer le marché avec les attributaires désignés par les membres de la Commission d'appel d'offres ;
- **d'imputer** les dépenses correspondantes sur les crédits prévus à cet effet.

Pour extrait certifié conforme,
le Président de la communauté de communes,



Jacques CASSIAU-HAURIE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 13/02/2020
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 13/02/2020